

Les échos du Barrès

Commune de SAINT-VINCENT-DE-BARRES
Membre de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron



CÉREMONIE DES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ
Vendredi 23 janvier 18h30 au Foyer rural

La mairie est ouverte :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h

Et le lundi de 17h à 19h



04 75 65 15 93

En dehors des heures d'ouverture de la mairie :



06 73 70 82 05 en cas d'urgence



saintvincentdebarres.fr



accueil@saintvincentdebarres.fr

Saint Vincent de Barrès



VILLAGES DE CARACTÈRE
D'ARDÈCHE

ARDÈCHE

Ardèche
Rhône
Coiron
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

Petites Cités
de Caractère

Le mot du maire

BONNE ANNEE 2026, fraternité et citoyenneté,

En ce début de nouvelle année, j'ai le plaisir, avec les élus du conseil et le personnel municipal, de vous présenter mes meilleurs vœux de bonne santé, de bonheur, de joie, de réussite dans vos projets personnels et professionnels, et d'épanouissement pour vous, vos familles, vos amis, vos proches et tous ceux qui vous sont chers.



Je voudrais avoir une pensée affectueuse pour celles et ceux qui nous ont quitté au cours de cette année, ou pour ceux qui sont en maison de retraite ou malades. A ces derniers nous souhaitons un bon rétablissement.

Le 16 novembre dernier, nous avons subi un phénomène de pluies cévenoles particulièrement intenses qui ont produit des débordements des rivières mais aussi des ruissellements importants provenant des champs. Des dégâts ont été causés à la voirie communale et ses abords en plusieurs points de la commune, mais surtout nous avons eu à déplorer la disparition tragique de Gérard Wernert emporté par le Rieutord en crue. Nous pensons à sa famille. Nous pensons aussi à la famille de Jacques Arnault, victime d'un terrible accident de la route en janvier 2025 alors qu'il se rendait paisiblement à la pêche.

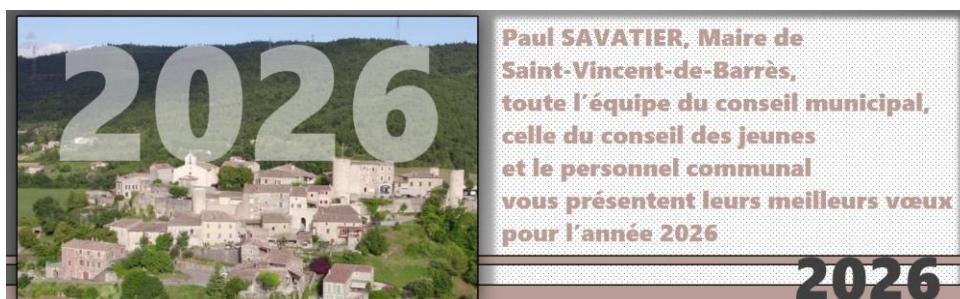
Comme dans toutes les communes de France, vous serez appelés les 15 mars et le 22 mars (s'il y a un second tour) à élire un nouveau conseil municipal. C'est un moment important de la vie démocratique locale : en effet, il s'agit de désigner celles et ceux qui vont diriger la Commune pour les 6 ans à venir, voire les 7 si le mandat est prolongé d'une année pour cause d'élection présidentielle en 2032. Il est donc très important de participer pour que l'abstention soit la plus faible possible : c'est un acte citoyen.

Je voudrais aussi saluer l'engagement des associations et des bénévoles qui font vivre et animent notre commune et notre territoire. Qu'ils en soient vivement remerciés et encouragés par votre présence et participation.

Pour la dernière fois en tant que maire, avec les élus et le personnel, j'ai le plaisir de vous inviter à fêter cette nouvelle année 2026 dans la fraternité à l'occasion de la **présentation des vœux de la municipalité : le vendredi 23 janvier 2026 à 18h30**, salle du Foyer rural, au cœur du village. Elle sera suivie du traditionnel verre de l'amitié. Vous êtes cordialement invités à participer à ce temps de convivialité collective.

Belle et bonne année 2026 à toutes et à tous.

Paul SAVATIER



Actualités municipales

Le Conseil municipal s'est réuni à deux reprises et a délibéré favorablement sur les questions suivantes :

Lundi 6 octobre 2025 :

Communication par le Maire des décisions prises dans le cadre des compétences qui lui ont été déléguées en début de mandat par le conseil municipal :

- Commande de deux défibrillateurs à la société Schiller l'un en renouvellement pour l'école et l'autre sera installé sur le Site du Rieutord pour un montant de 2.938,98 € TTC,
- Signature d'un bail précaire pour la location du local situé sis 576 Montée du village à un artisan fabriquant des objets en bois,

Puis les délibérations suivantes ont été adoptées :

- Maintien des tarifs du service d'assainissement collectif pour l'année 2026, la redevance reste fixée à 1,60 €/m³ consommé et à 40 € pour la partie fixe (abonnement) pour les habitations reliées au réseau collectif,
- Sollicitation du fonds de concours mobilités durables de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron pour la réalisation de l'arrêt de bus de Tracieu
- Achat de matériel de maçonnerie d'occasion,
- Refacturation des charges de personnel au budget annexe assainissement,
- Création d'un poste à temps plein (secrétariat de mairie à la place d'un poste de contractuel),
- Pour la fin d'année, reconduction de l'attribution d'un chèque cadeaux multi enseignes d'une valeur de 150,00 € par agent pour l'année 2025,
- Reconduction de la prise en charge d'une partie de l'abonnement téléphonique des personnes âgées de plus de 70 ans (avec avis de non-imposition)
- Modalités d'organisation pour les animations de fin d'année pour les aînés (repas, colis...),
- Attribution d'une aide exceptionnelle 200 € aux Jeunes Agriculteurs de l'Ardèche pour la Fête de l'Agriculture Régionale qui s'est déroulée sur la commune de Chomérac, les 30 et 31 août 2025 ainsi que le prêt d'un barnum (8x5)
- Rapport annuel d'activités 2024 de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron,
- Rapport 2024 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers,
- Rapport 2024 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif.

Lundi 15 décembre 2025 :

Communication par le Maire des décisions prises dans le cadre des compétences qui lui ont été déléguées en début de mandat par le conseil municipal :

- Signature des devis concernant les travaux d'intervention sur les voiries de la Commune suite aux orages du 16 novembre 2025 (Lévèque TP pour 1.902€TTC – 1585 € HT / Pierroan TP 31.080€TTC- 25.900€ HT),
- Avenant au bail du Rieutord portant sur l'entretien des parties louées ainsi que sur l'actualisation du loyer,

Puis les délibérations suivantes ont été adoptées :

- Fixation du montant de la contre-valeur à 0,042 €/m³ assaini de la redevance performance assainissement au profit de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse à compter du 1er janvier 2026,

- Autorisation d'engager, liquider et mandater avant le vote du budget primitif 2026, les dépenses d'investissement, hors restes à réaliser, dans la limite du quart des crédits inscrits en 2025,
- Diverses régularisations foncières de voirie (cessions et acquisitions),
- Ajustement financier concernant la sollicitation du fonds de concours mobilités durables de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron pour la réalisation de l'arrêt de bus de Tracieu
- Demande de subvention DETR 2026 pour la création d'un pôle multi-activités au Colombier,
- Demande de subvention pour la remise en état de la voirie à la suite des évènements climatiques du 16 novembre 2025,
- Participation 2025 au SITSL (Syndicat Intercommunal des Transports scolaires du Lavezon) fixée à 8.673,50 €,
- Participation au financement des actions pédagogiques 2025-2026 conduites dans nos écoles du regroupement pédagogique intercommunal pour un montant de 5.389,51 €,
- Révision du plan communal de sauvegarde (PCS) - document opérationnel de compétence communale qui contribue à la fois à l'information préventive et à la protection des populations,
- Actualisation des autorisations spéciales d'absence du personnel,
- Elaboration des principes du régime indemnitaire basé sur les fonctions, les sujétions, l'expertise, et l'engagement professionnel,
- Renouvellement du contrat d'assurance statutaire pour une durée de 4 ans avec un taux de cotisation à 6,50 % (garantie de 2 ans du taux) pour les agents affiliés à la CNRACL et à 0,90 % pour les agents affiliés à l'IRCANTEC,
- Participation financière (15€ brut) de la Commune à la protection sociale complémentaire santé souscrite de manière individuelle et facultative des agents dite procédure par labellisation,
- Rapport annuel d'activité 2024 de Sydéo,
- Dons aux restos du cœur pour un montant de 595 €,
- Avenant au contrat de prévoyance MNT au taux de 1,77 % au 1^{er} janvier 2026,
- Attribution de 2 aides exceptionnelles pour participation aux frais de déplacement à des finales de championnat de France dans leurs disciplines sportives : 100 € à Papini-Blanchard Paul (championnat de France de natation estivale) et 100 € à Papini-Blanchard Adan (championnat de France d'aquathlon),
- Modification d'attribution de subvention pour l'association Cirquambule.

Elections municipales des 15 et 22 mars 2026

Ce qui change ! RAPPEL

La loi n°2025-444 du 21 mai 2025 a apporté des modifications importantes pour les communes de moins de 1.000 habitants. Afin d'harmoniser et simplifier les modes de scrutin, il s'agira dorénavant comme pour les autres communes, **d'un scrutin proportionnel de listes paritaires, à 2 tours** si aucune liste n'obtient la majorité absolue au 1^{er} tour :

- Pour être candidat, il faut **l'être sur une liste** qui sera déclarée en Préfecture avant le jeudi 26 février à 18h :
 - Pour St-Vincent, le nombre conseillers à élire est de **15 (inchangé)**,
 - 2 remplaçants peuvent compléter la liste, soit 17 noms (*nouveau*),
 - Inversement, une liste incomplète de 13 noms peut se présenter (*nouveau*)
- Dans tous les cas, la liste doit être **paritaire** : la liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe (*nouveau*),
- L'élection se fera par liste, il n'a plus la possibilité de rayer des noms sur le bulletin de vote. C'est la **fin du « panachage »**. **Tout bulletin rayé sera déclaré « nul »** (*nouveau*). Il convient donc de s'en tenir aux bulletins fournis par les candidats,

- **Attribution proportionnelle** des sièges dans l'ordre de présentation sur chaque liste (*nouveau*) :
 - La liste arrivée en tête (majorité absolue au 1^{er} tour ou relative au second tour) aura la moitié des sièges (8 dans le cas de St-Vincent),
 - Les autres sièges (7) seront répartis entre toutes les listes, y compris la 1^{ère}, à la représentation proportionnelle des résultats obtenus suivant la règle de la plus forte moyenne.
- **Election du maire et des adjoints :**
 - Tous les conseillers élus élisent le maire, femme ou homme (*inchangé*),
 - Afin d'assurer la parité, les adjoints (4 maximum pour St-Vincent) sont élus sur une liste composée alternativement d'un candidat de chaque sexe, indépendamment du maire (*nouveau*),
 - Le représentant au conseil de la Communauté de communes sera désigné dans l'ordre du tableau (*inchangé*).

NB. En 2014 et 2020, la parité a déjà été assurée tant au conseil municipal de St-Vincent que pour les adjoints.

Sauf changement, les élections se dérouleront les **dimanches 15 mars 2026** pour le 1^{er} tour **et le 22 mars** pour le second tour si aucune liste n'obtient la majorité absolue au 1^{er} tour.

Il est possible de **s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 février 2026** : en ligne sur le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024, ou en mairie jusqu'au 6 février midi. Pour cela il faut :

- Posséder la nationalité française. Les citoyens de l'Union Européenne résidant dans la commune peuvent s'inscrire dans les mêmes conditions,
- Être majeur la veille de l'élection,
- Jouir de ses droits civiques et politiques,
- Avoir une attaché avec la commune au titre de son domicile principal ou de sa qualité de contribuable (taxe foncière par exemple) ou de gérant de société implantée sur la commune.

Installation d'un défibrillateur supplémentaire

Compte-tenu de la fréquentation importante du site du Rieutord, un défibrillateur automatisé externe va être installé sur le bâtiment des associations.

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) permet à un secouriste, voire à tout citoyen de secourir une personne sans connaissance et ne respirant plus. Cet appareil, à partir d'électrodes placées sur la poitrine de la victime, peut détecter une anomalie grave de fonctionnement du cœur et si nécessaire d'administrer un ou plusieurs chocs électriques au travers de ces mêmes électrodes.

La mise en œuvre immédiate de la chaîne de survie, grâce à l'action du premier témoin et à l'utilisation du défibrillateur fait passer les chances de survie en cas d'arrêt cardiaque de 0,4% à 20% !

L'appareil est interactif, conçu pour être utilisé par le plus grand nombre, il donne des consignes orales et précises, la première étant d'appeler les secours (112).

A noter que l'administration d'un choc électrique externe avec un défibrillateur externe (DAE) est sans danger pour le secouriste.

Notre commune sera donc bientôt équipée de 3 DAE, les deux autres étant situés :

- A l'école maternelle, à droite du portail ;
- Au village, sur le mur extérieur des toilettes publiques place de la Tournelle.

11 novembre : un devoir de mémoire

Une quarantaine de barrésiens de toutes générations s'est rassemblée dans le cimetière communal le 11 novembre, pour commémorer la fin de la Première Guerre mondiale et, au-delà de cette dernière, honorer la mémoire des soldats tombés au combat. En effet, la loi du 28 février 2012 a élargi cette commémoration à tous les "morts pour la France", qu'ils soient civils ou militaires, des conflits anciens ou récents.

A cette occasion, les élèves de l'école de Saint-Bauzile ont réalisé des bleuets en papier, qui, pour clore la cérémonie, ont été déposés et se sont épanouis en quelques minutes au pied du monument aux morts. Remerciements à ces jeunes et à leurs enseignantes Audrey Etienne et Ondine Gory pour ce travail, pour « ne pas oublier ».

Extrait du site internet : www.bleuetdefrance.fr

Pourquoi le Bleuet ?

Le bleuet est le symbole choisi pour illustrer la solidarité envers le monde combattant pour plusieurs raisons.

Il rappelle l'uniforme bleu horizon que les jeunes recrues, les « Bleuets », portaient en rejoignant leurs aînés, les « Poilus », sur les champs de bataille.

Le bleuet est reconnu comme la fleur française du souvenir, celle qui poussait dans la boue des tranchées, la seule note colorée dans un paysage dévasté.

Enfin, le bleu est également une des couleurs de la Nation française, première couleur du drapeau tricolore.



ARC ENR



Et maintenant, valorisons l'énergie solaire, décarbonée, ensemble, aujourd'hui et localement !

Issue d'une initiative de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron, **ARC.ENR** est née d'un partenariat de 4 entités (CC ARC, SUDVIVARHONE ENERGIES, ENERCOOP et COOPAWATT). Elle sera un outil de développement des énergies renouvelables piloté et financé par les acteurs du territoire. Les citoyen-ne-s seront copilotes avec les collectivités et les entreprises. Un projet citoyen rapporte au moins 2 fois plus au territoire qu'un projet privé. Notre effort collectif va nous permettre de conserver sur le territoire la richesse produite par notre généreux soleil ardéchois et participer ainsi à notre autonomie énergétique.

ARC ENR va porter dès maintenant son premier investissement avec la **solarisation de 7 toitures communales et intercommunales : écoles, ateliers, magasin, salle polyvalente, ombrières de parking**, soit une puissance installée de 450 kWc, l'équivalent de la consommation annuelle de 170 foyers par an. L'investissement global est de 450 000 €, l'objectif de l'apport citoyen nécessaire est de 50 000 €. Le solde de l'investissement sera couvert par un emprunt (remboursé par la vente de la production d'énergie) et la participation des collectivités. A Saint-Vincent, c'est le toit de l'école qui va être prochainement équipé.

Il y a plusieurs manières de s'impliquer :

- En tant que citoyenne-citoyen : en prenant une part sociale de 50 € (droit de vote à l'assemblée générale, possibilité d'élue-e et d'agir au conseil de gestion), en parrainage d'un panneau solaire de votre école ou des ateliers de la communauté de communes pour 200 €, faire connaître le projet...
- Pour les entreprises ou associations, prendre une part sociale de 100 €, parrainage de panneaux solaires équivalents au besoin d'électricité de 6 PC portables (400 €)...
- Louer le toit de votre bâtiment pour nous permettre de développer notre production photovoltaïque.

Des questions, l'envie de participer à la transition, venez à notre rencontre

Projections de films et échanges :

Au Teil, au cinéma Regain, le lundi 12 janvier à 18 h ;

A Saint-Vincent de Barrès, avec BLAC, le jeudi 22 janvier à 19 h 30 ;

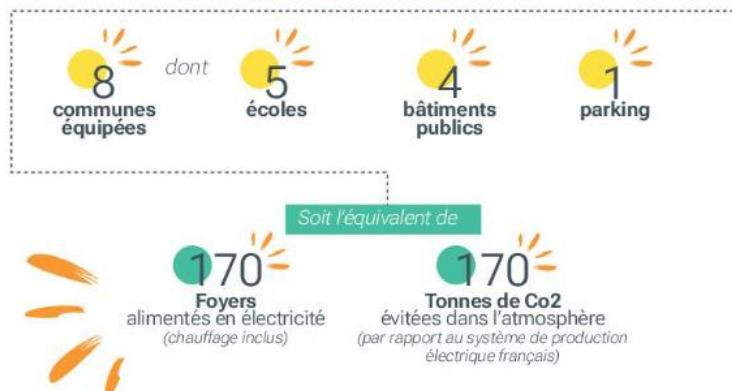
A Cruas, au cinéma, le Ciné, à Cruas, le 29 janvier à 18 h.

Nous contacter : Philippe ESCOT / 06 77 65 68 66 sudvivarhone@gmail.com

<https://www.sud-vivarhone-energies.org/arc-enr>

<https://www.facebook.com/sudvivarhone>

Aujourd'hui, Arc EnR développe plusieurs projets photovoltaïques sur le territoire d'Ardèche Rhône Coiron



Retour sur les évènements du dimanche 16 novembre

Nous avons vécu ce jour-là une situation exceptionnelle et malheureusement dramatique.

Après un automne déjà pluvieux, des pluies soutenues se sont abattues le samedi 15 novembre et ont gorgé d'eau les sols. Le dimanche en début de matinée, un orage arrivant du sud est venu se bloquer sur les contreforts du massif du Coiron au niveau de Saint-Bauzile, Saint-Pierre-la-Roche, Saint-Martin-sur-Lavezon et enfin la montagne d'Andance. Une quantité importante d'eau s'est mise à converger en fond de vallée dans les rivières du Lavezon et pour ce qui nous concerne le Rieutord provoquant une très rapide montée des eaux et un transport énorme de matériaux. Les pluies n'ont pas forcément été de la même intensité sur toute la commune. Les habitants vivant près des berges de la rivière et habitués aux colères du Rieutord ont pris les mesures nécessaires dans ce genre de situation. C'est dans ce contexte qu'un habitant de Saint-Vincent, Gérard Wernert, a tragiquement été emporté dans les eaux en furie. Gérard était apprécié de tous et était notamment connu pour son calme et sa prudence. Ce n'est donc pas un acte d'imprudence mais plutôt une effroyable malchance qui lui a coûté la vie. Ce n'est que le mardi en fin de matinée qu'il a été retrouvé dans le Lavezon, un peu avant sa confluence avec le Rhône. C'est un drame absolu.

Au vu de la disparition de Gérard et du nombre d'interventions sur ce secteur (une trentaine), les secours ont rapidement installé un poste de commandement sur le parking de l'école. Un important dispositif comprenant environ une soixantaine de pompiers, une trentaine de gendarmes, un hélicoptère et un drone a été engagé.

Le lundi matin, l'heure était à la décrue et aux constatations des dégâts. La rivière dans sa folie a déplacé une quantité incroyable de branches, troncs, arbres, pierres, boues et rochers. Ces matériaux se sont déposés notamment sur le gué au niveau du site du Rieutord et sur la route du même nom en direction de Meysse. L'entreprise Pierroan TP a répondu immédiatement à notre sollicitation pour dégager la route du quartier du Péreyrol et ainsi « libérer » ses habitants qui depuis la veille étaient bloqués chez eux.

Il aura fallu, en concertation avec les services de l'État (Direction Départementale des Territoires) et ceux de la Communauté de communes, déplacer pas moins de 2 000 m³ de matériaux pour remettre en état et en sécurité le lit de la rivière.

A plusieurs endroits de la commune, il y a eu des dégâts sur la voirie et ses abords (effondrements de talus, fossés bouchés, ponts submersibles...). Merci à ceux qui sont intervenus pour rétablir les passages. Le chiffrage des réparations est en cours avec les entreprises locales (Pierroan TP et Laffont TP) pour déposer en Préfecture le dossier de demande de subvention correspondante. En effet, les dégâts sur la voirie ne sont pas assurables.

De nombreuses propriétés privées ont également été impactés par cette épisode. Nous avons pu identifier certains secteurs à renforcer ou à modifier pour tenter de limiter les conséquences de ces pluies à caractère exceptionnel et qui pourtant ont l'air de revenir de plus en plus fréquemment. Une demande de classement en catastrophe naturelle a été adressée en Préfecture dès le lendemain pour permettre aux particuliers de faire les déclarations aux assurances. Il faudra attendre quelques mois avant d'avoir la réponse des ministères concernés.

Enfin, nous devons nous rappeler que les forces de la nature sont indomptables et que nous devons nous adapter à ses caprices et rester humble devant cette puissance.

Pendant la crue.



Le dépôt de matériaux
sur le site du gué.



Le rétablissement
du gué.

Vive Noël pour les petits et les grands !

L'école maternelle et la garderie ont revêtu leurs habits de fête grâce à nos ATSEM et personnel périscolaire.



Préparation de cookies à la garderie avec Meïli, Alma, Pia, Lola, Liam et Viktor.



Et dégustation tous ensemble, avant de repartir chacun chez soi avec un petit Père Noël confectionné par Bertille, Laurence et Virginie, pour des vacances bien méritées.



Voici les reines et rois de la galette de la cantine. de gauche à droite :
Viktor, Naomi, Emilio, Laïa et Marcel

Du côté des aînés, une quarantaine de convives a rempli le restaurant du Rieutord jeudi 4 décembre, pour un repas de fête ponctué de nombreuses chansons et de quelques danses. Merci à Ingrid et sa famille de nous avoir régalé et à Eric pour l'animation.



Bibliothèque

Trois fois l'an, les enfants de l'**école maternelle** de Saint-Vincent-de-Barrès viennent, à pied, à la bibliothèque du réseau Ardèche Rhône Coiron, au deuxième étage de la mairie. Par petits groupes, ils investissent les lieux, et même la salle des mariages. Les bénévoles de la bibliothèque proposent à chaque rencontre un thème différent, en lien ou pas avec ceux abordés en classe.

Pour ce premier trimestre de l'année, c'est autour des contes que nous avons travaillé de concert. Grâce au kamishibai (petit théâtre japonais), aux petits animaux en bois ou en peluche, au théâtre de marionnettes, nous avons revisité les contes classiques : Les Trois Petits Cochons, La Mouffle, Le Petit Chaperon Rouge... Ces histoires qui ont bercé les enfances de leurs parents et grands-parents sont un peu détrônées par la richesse de la littérature enfantine actuelle. Les yeux grands ouverts pour mieux entendre, les enfants se sont régaliés de versions classiques ou revisitées. Le petit castelet de Monsieur Gros, un habitant de longue date du village, a repris du service pour leur grande joie. De vieilles marionnettes ont fait un brin de toilette. Quelques enfants de grande section se sont improvisés marionnettistes. A leur manière, avec leurs propres mots, ils ont raconté Le Petit Chaperon Rouge à leurs camarades. Pas facile de mettre les doigts au bon endroit. Pas facile de parler haut et fort devant un public exigeant. Mais les copains ont bien ri. Peut-être que des vocations seront nées !

Au mois de mars, les trois classes de l'école maternelle reviendront à la bibliothèque pour une projection-débat et des lectures autour de documentaires en lien avec les droits des enfants et en partenariat avec Amnesty International.

Il est prouvé que c'est grâce à la lecture que nous enrichissons notre vocabulaire et ce, dès la toute petite enfance.

Depuis le dernier bulletin municipal, plusieurs animations ont été également proposées :

- La gratifieria traditionnelle d'automne avec BLAC et Sème ta Graine ;
- La projection d'un documentaire sur le groupe Astéréotypie composé de chanteurs et poètes neurotypiques ;
- Une soirée au Rieutord du club de lecture ;
- Une soirée autour de l'Inde avec atelier culinaire, dégustations et spectacle musique, conte et marionnettes.

Et prochainement :

- Mardi 20 janvier à la bibliothèque : Soirée autour d'un livre (« Blizzard » de Marie Vingras et 'Le soldat désaccordé' de Gilles Marchand) ;
- Samedi 24 janvier : Nuit de la lecture (thème : Villes et campagnes) ;
- Mars : diffusion de poésies enregistrées par des habitants de Saint-Vincent à l'occasion du printemps des poètes ;
- Dimanche 29 mars : projection de courts métrages avec Amnesty International ;
- Début mai : gratifieria de printemps ;
- ...

Tous les livres peuvent être empruntés dans les bibliothèques du Réseau ARC.

La bibliothèque est ouverte à tous, gratuitement, les mercredis 17h-19h et les dimanches de 10h à midi. Nous, bibliothécaires, seront ravies de vous y accueillir, de vous aider à trouver votre bonheur parmi nos collections régulièrement désherbées (ce qui veut dire que l'on enlève les livres vieux, abîmés ou qui ne sortent jamais) pour faire de la place aux nouveautés. À bientôt !



Obligation légale de débroussaillement, c'est le moment et il y a des contrôles.

Sur le dernier bulletin de 2024, nous vous avons présenté le concept d'Obligation Légale de Débroussaillement qui s'impose à nous si nous sommes concernés. L'objectif de ce dispositif est de limiter les impacts d'un éventuel feu de forêt sur nos habitations en protégeant nos biens et nos personnes et aussi les pompiers en cas d'intervention.

Sans attendre qu'un sinistre arrive, le non-respect de cette disposition peut faire l'objet de sanctions financières (amende, astreinte...).

Une grande majorité du territoire communal est concernée par cette obligation. Pour vous donner une idée voici un aperçu de la carte définissant les zones concernées à St Vincent de Barrès (en rose ci-dessous) (source : site Géoportail).

Une réunion a eu lieu le 15 novembre 2025, à ce sujet et une page spécifique a été créée sur le site internet de la commune dans la rubrique urbanisme permettant de prendre connaissance du guide émis par la préfecture.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours a réalisé fin 2025 un contrôle sur notre commune. Plusieurs manquements ont été relevés, ce qui montre qu'il y a encore de grandes marges de progrès dans ce domaine.

C'est le moment de nous préoccuper de la protection de nous-mêmes, de nos bâtiments et des pompiers en réalisant les actions nécessaires si ce n'est pas déjà fait.



Rotisserie D.J.A



Nous serons présents sur la place de Saint-Vincent-De-Barrès, un dimanche sur deux.

Les produits que nous vous proposons sont cuits le matin même à Meysse.
Ce sont des produits régionaux de qualité.

N'hésitez pas à commander au 06 83 69 33 36
votre repas du dimanche.

Sarah SZEPS

Sarah SZEPS, ostéopathe D.O., vous accueille au cœur du village de Saint-Vincent-de-Barrès pour des consultations d'ostéopathie, des séances de massage thaï ainsi que des cours de yoga et de Pilates.

Son approche en ostéopathie est globale et personnalisée. Elle privilégie des techniques douces, notamment le travail des fascias et de la sphère viscérale, tout en proposant une prise en charge spécifique de l'ostéopathie du sportif.

Le massage thaï est un massage habillé, qui associe pressions et mobilisations Il s'adapte à tous les publics, notamment aux sportifs, pour améliorer mobilité, récupération et détente.

Les cours de yoga, proposés en petit comité, permettent un accompagnement personnalisé. Inspirés du yoga thérapeutique et de l'ostéopathie, ils s'adaptent aux besoins de chacun pour améliorer mobilité, posture et bien-être.

🧘 Cours de yoga hebdomadaires

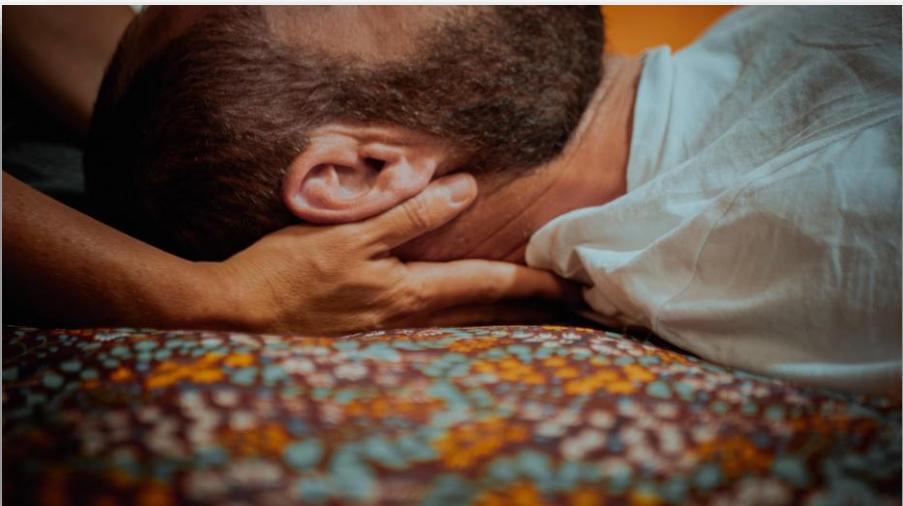
- Lundi à 17h45 et 19h
- Jeudi à 18h30

📍 Salle privée : 28 Ruelle de l'Église, Saint-Vincent-de-Barrès

📅 Consultations : sur rendez-vous

📞 Téléphone : 06 64 45 54 53

🌐 Site : www.osteoyoga07.fr



Associations

Les Actions de l'APE du RPI

L'APE du RPI est ravie de partager avec vous les actions menées ces dernières semaines pour soutenir les projets éducatifs et les temps forts de la vie scolaire de nos enfants. Grâce à l'engagement des bénévoles, des enseignants et au soutien des habitants du village, de beaux moments ont déjà pu voir le jour !



Actions Passées

- La vente de chocolats est un rendez-vous devenu incontournable. Vous avez été nombreux à participer, et grâce à votre générosité, cette opération a rencontré un très beau succès.
 - Les bénéfices récoltés permettront de financer les sorties scolaires et divers projets pédagogiques dont profitera l'ensemble des élèves.
- Le 7 décembre, les chants de Noël ont réuni enfants, familles, habitants, ainsi que le Père Noël, dans une ambiance chaleureuse et festive. Pour accompagner ce moment, une buvette ainsi qu'une tombola étaient proposées.
 - Ces animations ont permis non seulement de partager un instant convivial, mais aussi de collecter des fonds supplémentaires pour enrichir les activités scolaires.

L'APE du RPI tient à remercier sincèrement les enseignants pour leur implication quotidienne, ainsi que toutes les personnes qui, de près ou de loin, soutiennent l'association. Votre présence, vos achats et votre bonne humeur sont essentiels pour offrir à nos enfants une année riche en projets et en beaux souvenirs.

Et ce n'est qu'un début ! D'autres actions verront le jour au cours de l'année afin de continuer à accompagner au mieux les élèves et leurs enseignants. Nous avons hâte de les partager avec vous.



ASCAR

L'ASCAR a terminé l'année 2025 en beauté avec une exposition collective à l'Espace culturel de Chomérac. Celle-ci a été visible du 11 au 21 décembre. Les permanences ont été tenues par les artisans eux-mêmes, à tour de rôle. Vannerie, reliure, poterie, ameublement ainsi que dessin et peinture se sont entremêlés afin de vous présenter le travail de chacun. Pour le simple plaisir des yeux, pour une balade ou encore pour faire de petits cadeaux de fins d'année, les visiteurs furent nombreux !



ESPACE CULTUREL 150 rue de la République - 07210 CHOMÉRAC



Association ASCAR

Anne-Claire Fessard - Reliure

Anne-Claire Bérard - Vannerie

Natacha Simonnet - Poterie

Samuel Coste-Chauvin - Mobilier

Amandine Alves - Illustration



**Du 11 au 21 décembre 2025 - Vernissage le vendredi 12 à 18:30
Ouvert tous les jours.**

Lundi et mardi de 15h à 18h.

Mercredi, Jeudi et Vendredi, de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Week-end, de 10h à 18h.

A venir en 2026....

L'ASCAR participera aux Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA) qui se dérouleront du 7 au 12 Avril. L'occasion de rencontrer les artisans au sein de leurs ateliers !

DIMANCHE 25 JANVIER
SALLE DU FOYER
DE ST VINCENT DE BARRÈS

2 spectacles jeune public

Entrée libre
Places limitées !

10h30 :
pour les plus petits
(6 mois - 5 ans)

14h30 :
à partir de
6 ans

gratte nez &
mange doigt

compagnie

Organisé par l'association
Sème Ta Graine

QR code

BLAC

Lors de l'AG du 4 décembre, nous avons fait le bilan de l'exercice 01/12/24- 31/10/25 : 65 adhérents mais des difficultés à trouver 8 volontaires pour constituer le conseil d'administration. Une équipe restreinte a été élue : Guy Flury, Pascal Pellorce, Brigitte Vitry, Isabelle Colin.

Cette gouvernance s'accompagnant aussi d'une réduction du périmètre des activités. Et pour les activités maintenues, s'appuyant sur le bénévolat. Nous pensons renoncer au marché aux puces, demandant un gros investissement humain pour une fréquentation à la baisse.

Pour des raisons d'organisation, la chorale de BLAC a fusionné avec celle de Beauchastel, les répétitions se font maintenant au Pouzin.

En 2025, nos 6 soirées ciné/débat sur des sujets aussi variés que les femmes en milieu rural, l'alimentation (qualité, précarité), les féminicides ou le drame des naufrages en Méditerranée ont rassemblé un groupe de fidèles mais aussi à chaque fois des personnes nouvelles attirées par le sujet. Le 14 décembre de 10h à 12h la projection de courts métrages au profit du jeune public a reçu un accueil enthousiaste.

Prochaines soirées (au foyer à 19h30)

- 22 janvier : « Europe, un continent bouleversé - le compte à rebours », agir pour la transition énergétique, avec Philippe Escot de l'association Sud Vivarhône Energie ;
- 26 février : à programmer ;
- 26 mars : film du festival Amnesty International

Autres activités prévues :

- Troc culture de printemps (en partenariat avec Sème ta graine et la bibliothèque) ;
- Atelier greffe d'arbres fruitiers en mars : retour d'expérience ;
- Folk : atelier d'initiation un lundi par mois à 20h30, 5 janvier, 2 février, 2 mars, 30 mars, 27 avril, 18 mai, 22 juin ;
- Atelier musique (Diatogratte) les lundis après-midi, bal folk au printemps.

Pour plus d'infos contactez-nous : 07blac@gmail.com

Toute l'équipe de BLAC vous souhaite une année pleine d'espoir, d'énergie (durable !) et de solidarité.

Jet d'encre

Cette saison théâtrale 2025 restera à jamais gravée dans notre mémoire.

Nous l'avons commencée en septembre 2024, sur deux représentations avec Armelle Mazzega, amie très chère, comédienne et présidente de la troupe du Jet d'Encre qui nous a quitté en février 2025 après un long et courageux combat contre la maladie qui a fini par l'emporter.

Nous avons repris la saison en mars 2025 avec une représentation à Saint-Lager-Bressac en hommage à Armelle. La recette a été versée sous forme de don au centre Léon Berard (recherche contre le cancer) de Lyon.

La pièce « Vous avez de la chance » a donc été jouée 7 fois dont une représentation lors du festival de Théâtre à Savasse dans la Drôme et une première à Saint-Sauveur-de-Montagut.

Le public toujours fidèle a répondu présent lors de toutes les représentations se plaisant à partager presque 2 heures de rires.

L'association se compose de 15 adhérents, menée par Raphaëlle Franchini pour la présidence, Christian Chebance pour le secrétariat et Emmanuel Martin pour la trésorerie.

L'Assemblée générale aura lieu le dimanche 18 janvier 2026 à Saint-Vincent-de-Barrès. Dans ce cadre nous faisons appel aux bonnes volontés qui souhaiteraient rejoindre l'association pour apporter une aide logistique ponctuelle ou au long cours (création de décors, communication, participation aux événements, aide à la régie...).

Le Jet d'Encre tient à adresser ses sincères remerciements à la mairie de Saint-Vincent-de-Barrès pour leur soutien constant et plus récemment pour la mise à disposition d'un local pour entreposer nos décors, accessoires et costumes.

Pour 2026, nous sommes dans la lecture et la préparation d'une nouvelle comédie pour votre plus grand plaisir, nous l'espérons.

« Le théâtre rend aux hommes la tendresse humaine » Louis Jouvet

Pour tout contact :

FB/instagram :Théâtre JET D'encre/ jetd_encre07

Mail : troupejetdencre07@gmail.com



Cirquambule

Toute l'équipe de Cirquambule vous souhaite une bonne et heureuse année 2026.

Cette année, une nouvelle troupe composée d'adolescents et d'adultes travaille tous les lundis soir à la salle des fêtes de Saint-Lager-Bressac pour monter un spectacle qui partira en itinérance au printemps dans plusieurs communes avoisinantes.

Nous communiquerons les dates et les lieux ultérieurement.

Au plaisir de vous rencontrer.



Club rencontre : 2026 année charnière

L'année 2025 s'est bien terminée pour le club Rencontre. Mi-décembre, le traditionnel repas de Noël a eu lieu au restaurant le Rieutord. Un bon moment qui a marqué pour beaucoup le début des festivités de fin d'année.

2026 débute sur une page encore blanche. En effet Mano et Françoise souhaitent prendre du recul du bureau de l'association. Il est vrai qu'après 20 ans de dévouement c'est tout à fait compréhensible et je profite de ce bulletin pour les remercier chaleureusement pour leur action au profit du club Rencontre. Le problème est que ce n'est pas à 3 qu'on peut faire tourner une association. Force est de constater que la relève n'est pas là (tout du moins à ce jour). Lorsque vous lirez ces lignes, l'assemblée générale du 15 janvier aura certainement eu lieu et, en tant que président de l'association, je souhaite ardemment que quelques volontaires se dévouent pour permettre à notre association de continuer sa route. Alors, je l'espère, rendez-vous bientôt pour de nouvelles activités, avec un bureau renouvelé.



La Pétanque du Barrès

Une saison riche en réussites pour le Club.

Depuis 2017, le Club de la Pétanque du Barrès poursuit son développement.

Cette saison est historique, marquée par un record d'affiliations et des résultats sportifs très encourageants.

L'année 2025 affiche des chiffres jamais atteints avec 71 licenciés et 20 cartes membres. Le club a engagé 4 équipes masculines, 1 équipe féminine et, pour la première fois, une équipe vétéran, soulignant la vitalité et la diversité de ses effectifs.

Sur le plan sportif, les performances ont été au rendez-vous. L'équipe vétéran a réalisé un parcours exceptionnel en décrochant le titre de championne d'Ardèche, offrant ainsi au club un titre départemental. La triplette masculine s'est également illustrée en remportant le titre de champion d'Ardèche, avant de représenter fièrement le club aux championnats de France à Pontorson (50), où elle a été éliminée en 8^e de finale après un très beau parcours. À noter également la montée de l'équipe 4 en division supérieure, récompensant l'investissement et la régularité de ses joueurs.

Au-delà des résultats sportifs, le club connaît une évolution majeure de ses infrastructures. Grâce au soutien de la mairie, le site du Rieutord a été étendu à 32 jeux, permettant désormais d'accueillir des concours jusqu'à 64 équipes dans d'excellentes conditions. Cette dynamique positive se poursuivra avec la mise à disposition d'un nouveau local prévu pour l'année 2026, qui offrira un cadre plus fonctionnel et convivial à l'ensemble des licenciés.

Enfin, le club adresse ses remerciements les plus sincères à ses nombreux sponsors, dont l'engagement et la fidélité permettent de maintenir des finances saines et de poursuivre sereinement le développement sportif et associatif du Club de la Pétanque du Barrès



Sauvegarde du Barrès

Cela fait plus de 10 ans que notre association a été créée spontanément par les habitants de plusieurs villages afin de contribuer à la défense de l'environnement, à la protection des espaces naturels, du patrimoine bâti et paysager de Saint-Vincent-de-Barrès, de Cruas et des communes environnantes. Elle a aussi pour mission d'améliorer la protection du cadre de vie et la santé des habitants sur ces territoires et de lutter contre tout projet qui porterait atteinte à ces objectifs.

Plus que jamais le thème de l'environnement est primordial et nous voyons régulièrement les effets du changement climatique ici et ailleurs dans le monde. Il nous semble important d'avoir une réflexion collective sur ces sujets en tant qu'habitants du territoire.

A ce jour, l'association Sauvegarde du Barrès, toujours en veille, a besoin de votre soutien grâce à votre adhésion afin d'adhérer à son tour à des associations locales et nationales de défense de l'environnement.

Si vous souhaitez étoffer l'association vous pouvez nous rejoindre. N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez nous rencontrer et en savoir plus.

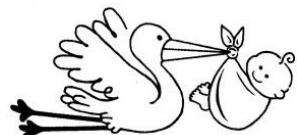
Vous trouverez des informations sur notre site www.sauvegardedubarres.com

Nous vous souhaitons à tous et toutes nos meilleurs vœux pour cette année 2026.



Etat civil

NAISSANCES :



- Romy France Sallan Soetinck née le 24 novembre 2025, fille de Anaëlle Sallan et Siegfried Soetinck (40 Route de Saint-Bauzile).
- Aline Caroline Lhermiteau née le 17 décembre 2025, fille de Lorie Pellegrin et de Yann Lhermiteau (929 Route de Saint-Lager).

DECÈS :

- M. Gérard Wernert le 18 novembre 2025 à l'âge de 76 ans (200 Chemin de Champauti).
- Mme Pavin Christiane le 19 novembre 2025 à l'âge de 87 ans (2031 Route de la Pierre Plantée).

